

DESTINATAIRES : Toutes les équipes du CISSS des Laurentides

EXPÉDITEURS : Antoine Trahan, directeur des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques
Alain Jutras, directeur de la vaccination contre la COVID-19

DATE : 16 août 2022

OBJET : **DOSE ADDITIONNELLE - VACCINATION COVID-19**

Les employés et médecins du CISSS des Laurentides peuvent dès maintenant prendre un rendez-vous afin d'obtenir une dose additionnelle de vaccin contre la COVID-19.

MODALITÉS DE PRISE DE RENDEZ-VOUS POUR LES TRAVAILLEURS DE LA SANTÉ



La prise de rendez-vous débute aujourd'hui et s'effectue via un hyperlien Clic Santé réservé aux travailleurs de santé : <https://clients3.clicsante.ca/50007/take-appt>

Ces plages horaires, sur rendez-vous, sont réservées uniquement aux travailleurs de la santé.

Cette vaccination se déroulera dans les sites de vaccination traditionnels ouverts à la population, répartis sur le territoire.

Ces cliniques offrent des disponibilités diverses réservées aux travailleurs de la santé pour des rendez-vous qui se dérouleront à compter du 19 août.

* À noter que les sites de vaccination proposeront l'un ou l'autre des vaccins à Arn, selon l'évaluation de l'infirmière. Selon le protocole d'immunisation du Québec, les vaccins à ARn (Pfizer et Moderna) peuvent être administrés en dose de rappel à toutes les combinaisons de doses des autres vaccins.

DÉLAI MINIMAL ENTRE DEUX DOSES DE VACCIN

Le Comité sur l'immunisation du Québec (CIQ) recommande que la dose additionnelle soit administrée à un intervalle d'au moins trois (3) mois depuis la dernière dose de vaccin contre la COVID-19 ou encore depuis plus de trois (3) mois d'un diagnostic positif à la COVID.

Date de vaccination	Date minimale du dernier vaccin ou du dernier jour de COVID-19
19 août 2022	19 mai 2022

PREUVE VACCINALE | Transmettez votre preuve vaccinale lors de l'obtention d'une dose

Suite à l'obtention de votre dose de vaccin contre la COVID-19, pensez à ajouter cette information à votre dossier d'employé.

Acheminez votre preuve électronique de vaccination par courriel (covid-19.ssme.cissslau@ssss.gouv.qc.ca) à l'équipe *Soutien RH à la gestion des maladies infectieuses* du CISSS des Laurentides. Si vous n'êtes pas en mesure de transmettre la preuve par courriel, composez le 450 432-2777, poste 22683 ou le 1 866 963-2777, poste 22683.

DIFFICULTÉS À ACCÉDER AUX HYPERLIENS CLIC SANTÉ

Veuillez noter que les hyperliens vers la plateforme Clic Santé ne sont pas compatibles avec Internet Explorer.

Aussi, il arrive que certains sites soient difficiles d'accès via le réseau du CISSS des Laurentides. Nous vous recommandons de réessayer hors réseau.

POUR DES QUESTIONS EN LIEN AVEC LA VACCINATION DU PERSONNEL

Vous pouvez transmettre vos questions au covid-19.ssme.cissslau@ssss.gouv.qc.ca qui verra au suivi.

POUR DES QUESTIONS EN LIEN AVEC LA VACCINATION

<https://www.quebec.ca/sante/conseils-et-prevention/vaccination/vaccin-contre-la-covid-19>